



02/2014

# S'Bindrer Dorf Blatt'l

Sept, Oct, Nov, Déc.

Nous voilà déjà au mois de septembre.

Au cours de ces derniers quatre mois, la prise du poste de maire a été intense à tous points de vue. Outre toutes les réunions institutionnelles auxquelles j'ai été invitée, j'ai également rencontré les différentes instances du secteur qui voulaient s'entretenir avec les nouveaux maires, ce qui m'a permis de découvrir l'importance des responsabilités et des obligations dévolues à ce poste.

Vu la montagne d'informations emmagasinées, le retour de celles-ci s'est fait tout naturellement vers l'équipe municipale. A nous toutes et tous maintenant d'y travailler.

Le conseil municipal s'est réuni le 2 juin, le 21 juillet avec une présentation de la C.C.R.M. par son président (lire en page 3) et le 25 août. Vous en retrouverez un résumé succinct en page 2.

L'équipe municipale a visité les bâtiments communaux et a également fait le tour du village afin de faire un état des lieux et de se rendre compte des aménagements à réaliser. L'équipe y travaille et vous serez tenus au courant au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La sécurité et la signalisation seront des priorités. Cela nous a permis également d'élaborer notre contrat de territoire (voir en page 3).

Je tiens à attirer l'attention de toutes et de tous au sens du mot « respect ». Je m'explique : à deux reprises, nous avons dû faire face à des dégradations sur la voirie communale. Il peut arriver un ennui à toute personne mais que cette dernière ait au moins le courage de se faire connaître en mairie. C'est le minimum pour que nous puissions y remédier et ne pas se trouver devant un fait accompli.

**Etre citoyen c'est par définition être capable de sens civique et faire preuve de responsabilité.**

Le jury des maisons fleuries a été bien arrosé tout comme les fleurs cette année mais cela n'enlève en rien le fait que notre village soit toujours aussi beau grâce à vos efforts et à celui de nos agents communaux accompagnés pour l'été par deux jeunes du village que nous remercions très sincèrement pour leur engagement.

La rentrée scolaire s'est bien passée malgré le grand changement lié aux rythmes scolaires. Cette réforme, qui a fait couler beaucoup d'encre, mobilisé énormément d'énergies, a été instituée par décret. A nous tous de faire en sorte que l'année scolaire se passe dans les meilleures conditions. Je profite de l'occasion pour rappeler que le parking situé derrière la mairie est accessible aux parents afin d'éviter l'encombrement devant l'école et de permettre une circulation fluide et la traversée sécurisée pour nos enfants.

L'occasion vous est donnée de suivre la vie de notre village sur le site [www.bindernheim.fr](http://www.bindernheim.fr) qui vient d'être créé. Ce dernier est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à la consulter.

En encart, vous trouverez les informations dont nous disposons à ce jour, relatives aux différentes rencontres sportives de la saison 2014/2015 ainsi tout un chacun pourra encourager l'équipe de son choix.

Enfin, malgré la morosité de la conjoncture actuelle, nous nous devons de continuer à élaborer des projets et à travailler sur les dossiers en cours.



Le maire, Denise ADOLF

## Dans ce numéro :

Mot du Maire - Sommaire	1	Vie associative	8
Séances du conseil Municipal	2	Vie scolaire	9
Contrat Territoire – Zoom sur la CCRM	3	Rappel de bonne conduite	10
Dernières manifestations	4	Communications diverses	11
Manifestations à venir	5	S'Bindrer Carnet	12
Rappel aux propriétaires de chiens dangereux	6		



## MAIRIE

2, rue du Sel  
67600 BINDERNHEIM  
☎ : 03.88.85.40.21  
Fax : 03.88.85.47.44

[mairie.bindernheim@wanadoo.fr](mailto:mairie.bindernheim@wanadoo.fr)

Site internet :  
[www.bindernheim.fr](http://www.bindernheim.fr)

## Horaires d'ouverture:

Lundi	15h à 19h
Mercredi	10h à 12h
Jeudi	8h à 12h
Vendredi	16h à 18h

## Permanence

### Maire/Adjoints :

Lundi 16h à 19h

## Gendarmeries

3 rue du collège  
67920 SUNDHOUSE  
☎ 03 88 85 20 01



### Ouverture au public

Du lundi au samedi de 14h00 à 18h00 :  
en dehors de ces horaires :  
23, rue du Maréchal Foch  
67390 MARCKOLSHEIM  
☎ 03 88 58 29 80

## Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul  
67390 MARCKOLSHEIM  
☎ 03 68 33 87 98

### Permanences sur RDV :

CCRM Sundhouse  
Les jeudis de 13h30 à 16h00  
C.M.S de Marckolsheim :  
Les lundis de 9h00 à 11h00 semaines impaires



## RAM

25, rue des Artisans  
67920 SUNDHOUSE

[ram.audrey@ried-marckolsheim.fr](mailto:ram.audrey@ried-marckolsheim.fr)  
<http://assimatinfos.canalblog.com/>



# SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

EN BREF, en séance du 2 juin, le conseil municipal a :

- **approuvé** l'attribution du marché de travaux (lot unique) pour l'extension de la Rue des Mirabelles et l'aménagement de la Rue des Prunes à la Sté COLAS Est pour un montant de 73.977,00 € HT.
- **autorisé** le maire à signer le marché ci-dessus ainsi que les pièces annexes, les crédits nécessaires étant prévus au budget primitif, et le charge de la suite.
- **pris acte** de la résiliation du bail du logement sud avec effet au 6 juillet 2014. Par ailleurs, des travaux de rafraîchissement seront entrepris. Il est également proposé l'installation d'une cuisine équipée, avant la mise en location.

EN BREF, en séance du 21 juillet le conseil municipal a :

- **approuvé** la constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation des travaux d'entretien de la voirie, territoire nord, par la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim ;
- **autorisé** le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement et fixant ses modalités de fonctionnement.

EN BREF, en séance du 13 août le conseil municipal a :

- **accepté** les modifications du contrat de Tiffany MOIOLI concernant son temps de travail qui sera de 19 heures par semaine (14h ATSEM et 5h de ménage) et l'évolution de son indice de rémunération.
- **accepté** le renouvellement du contrat d'entretien avec la société de nettoyage LIMA SERVICES, auquel quelques modifications ont été apportées.
- **fixé** la redevance d'ordures ménagères pour le 1<sup>er</sup> semestre 2014 du logement sud, vacant depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014.
- **constitué** une commission communale pour les baux de chasse. Madame le Maire, Marc LUDWIG et Joseph BORTOT en feront partie.
- **validé** le devis de la société SIGNATURE pour l'achat de différents panneaux de signalisation temporaire, ainsi que le devis de la société STRADA pour des petits travaux de voirie.

## Dernière minute :

A partir du mois d'octobre, la sirène retentira à nouveau tous les premiers mercredis du mois à 11 h 50 pour des essais mensuels.

Ne vous effrayez pas !!!!!



# CONTRAT de TERRITOIRE

## CONTRAT de TERRITOIRE 2015-2017.

Spécificités du nouveau contrat, savoir :

- contrat sur 3 ans et non plus sur 6 comme précédemment,
- enveloppe globalisée pour tout le territoire répartie à 50 % pour les projets dits structurants et 50 % pour les projets dits locaux,
- abandon des taux de subvention prédéfinis pour chaque commune ; l'enveloppe sera répartie selon les projets et selon le nombre de demandes.

Projet de contrat de territoire présenté à la CCRM par écrit le 14 août 2014, conformément à notre programme électoral, dans l'ordre de priorité :

1. Travaux de réfection et isolation de la toiture des bâtiments écoles et local pompiers
2. Acquisition d'un tracteur avec lame de déneigement et saleuse
3. Aménagement de voiries communales : rue des Acacias, rue de Neunkirch et rue de Sundhouse
4. Aménagement d'un parc intergénérationnel.

## ZOOM sur la CCRM

Lors de sa séance du lundi 21 juillet, le conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir, Frédéric Pfliegersdoerffer, président de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Durant deux heures, le président a présenté l'établissement intercommunal et répondu à de nombreuses interrogations.



Formée de 17 communes sur les 21 que compte le canton de Marckolsheim (les communes de Baldenheim, Mussig et Muttersholtz sont rattachées à la Communauté de Communes de Sélestat et Diebolsheim à celle du Rhin) et forte de 19 000 habitants, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim n'existe que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Elle est le fruit de la fusion, anticipée par rapport aux prérogatives préfectorales, de la Communauté de Communes de Marckolsheim et environs et de la Communauté de Communes du Grand Ried. Outre les compétences obligatoires exercées que sont les actions de développement économique et l'aménagement de l'espace, elle intervient également de manière exclusive dans les domaines de la petite enfance, de l'accueil périscolaire, de l'animation jeunesse, de l'école de musique, des médiathèques, de la piscine, de l'économie, du tourisme, des transports de proximité, des pistes cyclables et apporte son aide aux communes et aux associations par son parc de matériel.

C'est avec passion et conviction, que le président Frédéric Pfliegersdoerffer a retracé l'historique de cet établissement public de coopération intercommunale et a souligné que l'alignement entre les différentes compétences s'est faite par le haut, retenant ce qu'il y avait de meilleur dans chacune d'elle. Cela a pu se faire tout en conservant la fiscalité, relativement proche entre les 2 structures.

Les conseillers bindernheimois ont saisi l'occasion de cette rencontre pour interroger le président sur la mise en place de la compétence voirie à l'ensemble des communes, et notamment celle de l'ancienne Communauté de Communes du Grand Ried. Le périscolaire, les modalités horaires d'intervention des agents intercommunaux au montage des chapiteaux, la situation financière future ont également été abordés.

Cette rencontre a permis aux conseillers de mieux connaître les domaines d'intervention de la Communauté de Communes et a permis au président d'échanger sur les besoins et attentes des communes.

Communauté de Communes du  
Ried de Marckolsheim  
Le dynamisme d'un territoire



# DERNIERES MANIFESTATIONS



MARCHE GOURMANDE 08.06



Grembel-Tournoi 06.07



KERMESSE 28.06



Fête paroissiale 06.07

## Cérémonie du 14 juillet 2014



C'est à 10H, devant le monument aux morts, que Madame le Maire, Denise Adolf a tenu son discours. L'occasion de rappeler les valeurs républicaines, de remettre les diplômes du Brevet des Collèges ainsi que les distinctions aux différents membres des associations. Après la distribution du traditionnel « Wecka », la Musique Union a escorté le corps des Sapeurs-Pompiers jusqu'à la salle polyvalente où

s'est tenu l'apéritif suivi du premier pique-nique républicain. Ce dernier s'est déroulé dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité et de partage.



Gâteau Républicain



MARCHE POPULAIRE  
19.07 & 20.07



DON du SANG 13.08



TOURNOI CREDIT MUTUEL  
23 au 26.07

# MANIFESTATIONS A VENIR

07. 09 MARCHE AUX PUCES
14. 09 CONCOURS DE PECHE INTERSOCIETES
- 28.09 INITIATION BADMINTON (matinée découverte)
14. 10 DON DU SANG (WITTERNHEIM)
11. 11 DISTRIBUTION DES CALENDRIERS des POMPIERS
15. 11 TOURNOI DE BELOTE des PECHEURS
07. 12 FETE de Noël des PERSONNES AGEES
10. 12 DON DU SANG (BINDERNHEIM)
13. 12 FETE de la Sainte Barbe des POMPIERS
21. 12 CONCERT de NOEL CHORALE et MUSIQUE UNION
10. 01 CREMATION des SAPINS par les POMPIERS
11. 01 CEREMONIE des VŒUX du MAIRE (à **16 h** à la salle polyvalente)



La Société d'Histoire des Quatre Cantons a procédé à l'édition du Livre des Familles de Bindernheim. Disponible à compter du 24 octobre 2014, cet ouvrage reconstitue l'ensemble des familles de Bindernheim de 1669 environ jusqu'à 1935.

L'ouvrage sera présenté à la municipalité de Bindernheim ainsi qu'à l'ensemble de ses habitants **Vendredi 24 octobre 2014 à 17h00** dans la salle du conseil municipal à la mairie de Bindernheim.

Les personnes souhaitant acquérir l'ouvrage pourront le faire le jour même de la présentation ou, le cas échéant, le commander à M. Albert Scherer, 24 rue Mertian à Matzenheim.

L'ouvrage, de près de 600 pages en 2 tomes, est en vente au prix de 40€

## ACTIVITES DIVERSES

**PETITE ENFANCE** : tous les 2<sup>ème</sup> mardi matin du mois de 9h à 11h (caveau de la mairie)

**APRES-MIDI RECREATIVE** : tous les derniers vendredi après-midi du mois de 14h à 17h à la salle de la mairie

- 26.09 conférence services à la personne
- 24.10 l'après-midi sera suivie par l'exposé sur la généalogie
- 28.11 sortie aux Jardins de Gaia à Wittisheim
- 19.12 magie de Noël

Se renseigner à la mairie

**ATELIER SCRABBLE** : tous les jeudi après-midi de 14h à 17h (mairie) => Contact : Mme Solange BORTOT 03 88 85 42 79

**ATELIER FLORAL** le 19.12 à 19h30 au caveau de la mairie => Contact Mme Brigitte SCHALK 03 88 85 48 36

# RAPPEL AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS DANGEREUX

## NE PEUVENT DETENIR CES CHIENS :

- Les personnes de moins de 18 ans
- Les majeurs sous tutelle, les personnes condamnées pour crime ou violence
- Les personnes auxquelles le maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien parce qu'il présentait un danger pour les personnes ou animaux domestiques.

## LES PROPRIETAIRES DE CHIENS DANGEREUX DOIVENT :

- Faire une déclaration du chien à la mairie de leur domicile.
- S'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure.

## LES CHIENS DANGEREUX SONT CLASSES EN DEUX CATEGORIES :

- 1- La première catégorie** regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document, à savoir :
- . Les PITBULLS : chiens assimilables aux chiens de race STAFFORDSHIRE TERRIER et AMERICAIN STAFFORDSHIRE TERRIER.
  - . Le BOEERBULLS : chiens assimilables aux chiens de race MASTIFF.

## Réglementation concernant cette 1<sup>ère</sup> catégorie

### INTERDICTIONS :

L'acquisition, la cession (gratuite ou onéreuse), l'importation, l'introduction sur le territoire métropolitain, dans les départements d'Outre-Mer et Saint-Pierre et Miquelon.

L'accès aux transports en commun, aux lieux publics, aux locaux ouverts au public, le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs.

### OBLIGATIONS :

La déclaration en mairie

Pièces à joindre au formulaire de déclaration :

- Certificat de stérilisation
- vaccination antirabique (contre la rage) datant de moins d'un an, et rappels
- attestation spéciale d'assurance responsabilité civile de moins d'un an

- 2- La deuxième catégorie** regroupe les chiens de garde ou de défense à savoir :

- . Les STAFFORDSHIRE BULL TERRIER, AMERICAIN STAFFORDSHIRE TERRIER, ROTTWEILER et TOSA-INU inscrits au Livre des Origine Français (LOF). Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien.
- . Les ROTTWEILER et les chiens d'apparence ROTTWEILER même sans inscription au LOF

# Réglementation concernant cette 2<sup>ème</sup> catégorie

## INTERDICTIONS :

Le stationnement dans les parties communes des immeubles

## OBLIGATIONS :

La déclaration en mairie

Pièces à joindre au formulaire de déclaration :

- papiers du LOF qui prouve l'appartenance du chien à une race répertoriée
- vaccination antirabique (contre la rage) datant de moins d'un an, et rappels
- attestation spéciale d'assurance responsabilité civile de moins d'un an



pit-bull



boerbull

### chiens de la première catégorie

(Chiens d'attaque)



staffordshire bull  
terrier



american  
staffordshire terrier



rottweiler



tosa-inu

### chiens de la deuxième catégorie

(Chiens de garde et de défense)

chiens  
dangereux 05 chiens  
dangereux

Document disponible en mairie

## Dons du Sang

la collecte de sang du **13 Août** dernier s'est bien déroulée

48 Donneurs se sont présentés dont 4 Premiers Dons:

- 27 personnes de Bindernheim et 12 de Witternheim
- 1 personne de Diebolsheim , Epfig , Erstein , Friesenheim, Hilsenheim, Sélestat, Strasbourg
- 2 Touristes

Les malades et accidentés ont besoin de vous, Donneurs de Sang et n'ont que vous pour espérer.

**Continuez de donner.**

Soyez remerciés pour votre geste.

Prochaines collectes :

**14 Octobre** à Witternheim

**10 Décembre** à Bindernheim

L'annuel **BAL DES DONNEURS DE SANG** de l'Amicale de Benfeld et environs aura lieu le **25 Octobre 2014** à HUTTENHEIM.



## SOIREE FLEISCHSCHNACKA

La Chorale Ste Cécile de Bindernheim vous invite à sa 1<sup>ère</sup> soirée dansante



**Samedi 18 octobre 2014 à 19h30**

Ambiance assurée par l'orchestre « Mon Nom est Personne »

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Véronique VELTEN (Tél. 03 88 85 95 14 – [daniel.velten@orange.fr](mailto:daniel.velten@orange.fr))

ou Christelle EGELE (Tél. 03 88 85 95 92– [egele.christophe@wanadoo.fr](mailto:egele.christophe@wanadoo.fr))

**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR  
5 ET 6 DÉCEMBRE 2014

## Les Scrappeurs ont du cœur

**5 et 6 décembre à HILSENHEIM** (maison des associations)

N'hésitez pas à contacter Mme Véronique LABREUCHE pour tous renseignements ou inscriptions :

- ✓ Sur le site facebook des Scrappeurs ont du cœur
- ✓ [verolabb@free.fr](mailto:verolabb@free.fr)
- ✓ 06 83 33 16 73

Nous comptons sur vous



## CONCERT DE NOËL

**Dimanche 21 décembre 2014 - 17 Heures**  
**Eglise Saint-Ulrich de Bindernheim**

Musique Union dirigée par  
Caroline FUSSNER  
Président : Paul SCHWEITZER

Chorale Sainte Cécile dirigée par  
Suzanne CRIQUI  
Présidente : Véronique VELTEN

# Sapeurs - Pompiers de BINDERNHEIM

Les Sapeurs -Pompiers de Bindernheim  
Vous annoncent leurs prochains événements :

Lors de notre traditionnelle tournée  
Le 11 Novembre 2014 à partir de 09h00  
Nous vous proposerons notre calendrier 2015  
En vous remerciant d'avance pour votre accueil chaleureux .

-/-/-/-/-/-/-/-

La Fête de la Sainte Barbe  
le Samedi 13 Décembre 2014  
Une messe en l'honneur des défunts sera célébrée  
En l'église Saint-Ulrich de Bindernheim à 18h30.

/-/-/-/-/-/-/

La Crémation des sapins  
le Samedi 10 Janvier 2015  
Dans la cour de la mairie  
à partir de 18h00  
Un complément d'information vous parviendra  
courant décembre .



Le Chef de corps



Le Président de l'amicale



[pompiers.bindernheim@gmail.com](mailto:pompiers.bindernheim@gmail.com)

## VIE SCOLAIRE



La rentrée 2014/2015 sera marquée par la réforme des rythmes scolaires.

Les enfants reprendront donc le chemin de l'école les mercredis matins.

Les journées pleines seront amputées de  $\frac{3}{4}$  d'heure.

Horaires :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h15 à 11h30 et 13h30 à 15h30  
les mercredis 8 h15 à 11h15

### Au niveau du personnel enseignant :

Mme Frommer Hélène, seule nouvelle de l'équipe, s'occupera des PS et MS, assistée par Mme Armelle Spatz.

Mme Bosal Valérie gardera les GS et le CP avec à ses côtés Tiffany Moioli.

Les CE1 et les CE2 seront pris en charge par Mme Billand Marie Rose et les CM1 et CM2 par M. Muller Jacky, déchargé les lundis et suppléé par Mme Stoll Christine

Mme Obrecht Anne interviendra à  $\frac{1}{2}$  temps dans divers groupes

### Effectifs :

17 élèves chez Mme FROMMER dont 6 en PS et 11 en MS  
21 élèves chez Mme BOSAL dont 9 en GS et 12 en CP  
25 élèves chez Mme BILLAND dont 12 en CE1 et 13 en CE2  
24 élèves chez M. MULLER dont 12 en CM1 et 12 en CM2  
Mme STOLL (lundi)

Cette année les classes de Mme Bosal et M. Muller partiront en classes transplantées.

Au niveau des « animations » la traditionnelle kermesse sera remplacée cette année par une fête du poisson d'avril (portes ouvertes et jeux) et un concert fin Mai

# RAPPELS DE BONNE CONDUITE

---

## Feux de jardin – Réglementation

Les diverses activités d'entretien des espaces naturels et des jardins génèrent des déchets verts, souvent éliminés par brûlage en infraction avec la réglementation.

Nous vous rappelons ci-après les dispositions concernant la réglementation des feux de jardin :

Les feux dits «de jardin» font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui stipule que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.

**Le brûlage des déchets verts, de branches, de tontes de gazon ou toutes autres matières (cartons, plastiques, ...) effectuée par les particuliers ou les professionnels (paysagistes, collectivités...) est donc formellement interdit.**

La solution est le compostage ou à défaut la collecte en déchetterie.

Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'éliminations réglementaires ont été mises en place.

---

## Du "Tout à l'égout à l'Assainissement des eaux usées"

Le réseau d'assainissement est communément appelé, à tort, "Tout à l'égout". Une fois les eaux salies, elles sont rejetées dans le réseau d'assainissement et acheminées à la station d'épuration où elles sont dépolluées avant rejet vers le milieu naturel (rivières, ...).

Ce réseau n'est pas destiné à "tout" recevoir : il est destiné à recueillir les eaux sales, mais surtout pas les déchets ! Protéger le réseau d'assainissement n'est pas réservé aux spécialistes.

Tout un chacun doit être conscient de sa responsabilité et de sa contribution possible à la préservation de l'environnement au bénéfice de la qualité de vie et de celle des générations futures.

En effet tout déchet déversé dans les éviers ou dans les WC se retrouve dans les eaux usées.

### NE PAS JETER LES LINGETTES AU RESEAU

Les lingettes jetées dans les toilettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration. Elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations et sont parfois à l'origine de pannes et d'interventions onéreuses. **Les lingettes sont à jeter dans la poubelle grise.**



Aussi, les techniciens du SDEA constatent une augmentation significative des interventions pour dépannages : notamment le débouchage des pompes de refoulement des eaux usées à la station de BINDERNHEIM. "De 17 interventions en 2012, les valeurs sont à la hausse depuis avec 27 interventions en 2013 et jusqu'à environ une intervention par semaine depuis le début de l'année 2014", (chiffres SDEA) malgré un entretien préventif du réseau.

Trier les déchets doit devenir un geste simple et éco-citoyen qui permettra aux réseaux d'assainissement et aux stations d'épuration de fonctionner correctement et le plus longtemps possible pour le confort de chacun et la préservation du milieu naturel.

---

# COMMUNICATIONS DIVERSES

## Jury du fleurissement

Mercredi le 30 juillet, la commission du fleurissement est passée dans les rues du village. Malgré le temps pluvieux, le jury a cependant pu constater la qualité du fleurissement communal ainsi que les efforts fournis par les habitants. Nous remercions tous les acteurs qui contribuent toute l'année à l'embellissement de notre village. Nous adressons également nos remerciements aux différents membres du jury.

## Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux

Concernant les propriétés jouxtant les voies communales, chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) ainsi que le caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur devant leur immeuble bâti ou non bâti. Le balayage est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou à son locataire. Les résidus du balayage doivent être impérativement mis dans des sacs poubelle.

## Non aux dépôts sauvages de gravats

Récemment à plusieurs reprises, des dépôts sauvages de gravats et autres déchets ont été constatés à l'aire de repos du Buhly, à l'entrée du village en venant de Wittisheim. Si des poubelles ont été mises en place sur cet espace permettant aux personnes de passage de s'arrêter et de pique-niquer, ce n'est évidemment pas pour accueillir toute autre sorte de déchets. Le 10 juin dernier au matin, ce sont les restes d'un chantier de restauration, avec laine de verre, morceaux de plaque de plâtre qui ont été déposés à cet endroit, et non à la déchetterie, comme il le faudrait. Nous en appelons à la responsabilité de tous. Dans pareil cas, la mairie déposera systématiquement une plainte auprès de la gendarmerie qui fera le nécessaire pour tenter d'identifier les auteurs.

## Sécurité routière dans la traversée de notre village.

Le conseil municipal travaille à l'amélioration de la sécurité routière sur l'un de nos deux axes principaux soit de la rue de Diebolsheim à la rue de Hilsenheim.

Avec l'aide des services compétents en la matière, et sur leur conseil, le repérage a été fait à pied, pour élaborer quelques pistes de réflexion.

Il ne s'agit nullement de pénaliser les usagers sur nos routes, mais bien de préserver et améliorer la sécurité de la circulation de nos enfants ainsi que de l'ensemble des riverains.

Avant toute réalisation, nous présenterons le projet aux riverains concernés.

## Nos compagnons domestiques :

### NUISANCES DUES AUX CHIENS

Les déjections canines sont une cause de mécontentement des citoyens... Tous les propriétaires de chien(s) devraient avoir en leur possession des "poches à crottes"...par respect pour autrui. Seul un faible nombre des maîtres accomplissent ce geste de propreté ! Merci à eux.



GESTE  
CITOYEN

Il appartient également à chaque propriétaire de chiens de faire en sorte de respecter l'environnement et de limiter les nuisances sonores.

### PROLIFERATION DES CHATS ERRANTS

En période hivernale, la prolifération des chats est de nouveau à craindre. Il reste à tout un chacun de remédier à ce problème pour éviter de nous retrouver avec les mêmes soucis qu'au printemps dernier.

# S' BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

## ANNIVERSAIRES

### Mois de septembre :

04.09.1922 M. KNOPF Jean  
05.09.1927 Mme CHEVASSU née VETTER  
Raymonde  
09.09.1933 M. DISCHLI Gérard  
11.09.1935 Mme GOETZ née SIMLER Pierrette  
13.09.1944 Mme SUHR Marie née HIGEL  
14.09.1938 Mme JAEG née GERHARD Alice  
21.09.1925 Mme BECHTEL née SCHMITT Marthe  
26.09.1939 M. FINDELI Jean-Michel  
27.09.1940 Mme MARTIN née SPATZ Alphonsine  
28.09.1942 Mme LETTRY Amélie

### Mois d'octobre :

04.10.1938 M. BUEB Robert  
11.10.1935 M. SCHMITT Lucien  
12.10.1935 M. HORNUNG Joseph  
13.10.1941 M. HOFFER Gilbert  
20.10.1932 Mme ROHMER née ACKERMANN  
Suzanne  
22.10.1930 M. HINTERLANG Jean  
27.10.1930 M. HOFFER Jean-Marie  
31.10.1944 Mme BITTINGER née  
WOLLENBURGER Alphonsine

### Mois de novembre :

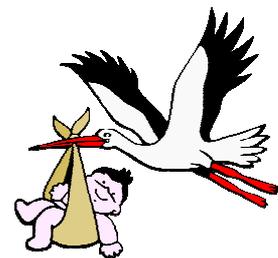
09.11.1938 M. JAEG Gaston  
11.11.1943 M. BARONDEAU André  
12.11.1940 Mme KIENER née IMBS Constance  
12.11.1944 M. TESKE Wolfgang  
12.11.1944 M. WOLLENBURGER Bernard  
15.11.1935 Mme BERGER née KORMANN  
Madeleine  
22.11.1925 M. ADOLF Constant  
25.11.1922 Mme BALTHAZARD née DIDIER Cécile

### Mois de décembre :

03.12.1941 Mme PFRIMMER née REMETTER Anne  
06.12.1939 Mme LUDWIG née IMBS Antoinette  
07.12.1943 Mme HOFFER née ECK Lydia  
09.12.1939 M. BITTINGER Jean-Claude  
11.12.1943 M. IMBS Pierre  
19.12.1944 Mme IMBS née SCHALK Françoise

## NAISSANCES

18.06.2014 Maimouni HAMADA-OUSSANI  
02.07.2014 Angéline, Eugénie, Alice SOUDIER  
10.07.2014 Eloïse, Marie, Léonor GERBER  
05.08.2014 Annaëlle, Sonja MOSSER



## MARIAGES

17.07.2014 Cloé KELLER et Hervé WIEDEMANN  
19.07..2014 Mélanie SCHUHLER et John ADOLF  
16.08.2014 Nathalie WENDLING et Julien LOTZ  
30.08.2014 Caroline MARTIN et Anthony MULLER

